

## F055 Réalisation de la Cité de la gastronomie

Réalisation

### Périmètre

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

### Exigence

Exigence 4 : S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable

### Objectifs

Le 16 novembre 2010, l'UNESCO inscrit le « repas gastronomique des Français » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, attestant de la renommée internationale et unique de la France pour son art de vivre, le foisonnement de ses cultures alimentaires et la richesse de ses patrimoines gastronomiques et agricoles. Afin de contribuer à la reconnaissance de la gastronomie française comme élément important du patrimoine et de la culture de l'humanité, la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA) et le Gouvernement retiennent en 2013 quatre villes porteuses d'un projet de Cité de la gastronomie : Dijon, Lyon, Tours et Paris-Rungis.

Paris et la Région Ile-de-France constituent la première destination touristique mondiale et attirent chaque année des dizaines de millions de visiteurs de tous les continents. Le choix de Paris-Rungis participe ainsi de cette reconnaissance et vise à conforter la place de Paris et de la région dans le concert mondial de la gastronomie.

Sur les communes de Rungis et de Chevilly-Larue, le lieu considéré pour l'implantation du projet est localisé le long de la RD7, face au centre commercial Belle Epine, au sud de la future station de métro du Grand Paris Express, et à proximité immédiate du marché international de Rungis, le plus important marché de produits frais au monde. L'ensemble profitera d'un lien direct avec le centre de Paris et l'aéroport d'Orly, grâce au prolongement de la ligne 14 du métro, dont la mise en service est attendue dès 2024.

Créative, la Cité de la gastronomie est un lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants et les touristes en quête de savoirs et d'expériences. Formateurs et professionnels pourront y débattre des enjeux de société autour de la production et de l'alimentation de demain, des nouvelles pratiques sociales ou encore des évolutions des métiers. La Cité favorisera la formation tout au long de la vie et sera un pôle de ressources pour le monde de l'éducation, de la recherche et le milieu professionnel.

### Description de l'action

Nouvel équipement au sein d'un quartier animé de 7 hectares, la Cité de la gastronomie Paris-Rungis ouvrira ses portes en 2024 à proximité du Marché international (MIN) de Rungis. Lieu culturel, créatif et convivial, la Cité valorise une alimentation durable et une gastronomie responsable autour de la pratique sociale et festive du repas.

La Cité de la gastronomie Paris-Rungis est imaginée et conçue comme un ensemble culturel où l'expérience pratique et sensorielle, pédagogique ou artistique, accompagne chaque temps, chaque espace.

Parmi les composantes de la programmation de la Cité :

- un centre d'interprétation et d'expérimentation autour des expositions temporaires ;
- un Fab Lab gastronomique pour favoriser la créativité et la participation des publics ;
- un auditorium équipé ;
- un plateau modulable pour des formations spécifiques aux thématiques de la Cité ;
- des concept stores et des commerces ;
- des restaurants pour découvrir toutes les facettes de la gastronomie (y compris des restaurants d'application) ;
- une rue couverte pour les grands banquets et les spectacles vivants et gastronomiques ;
- des jardins pédagogiques en lien étroit avec les fermes urbaines à proximité.

Le calendrier est le suivant :

- 2018 : création de la Cité hors-les-murs ; ouverture de la Cité numérique ; lancement de la consultation d'opérateurs pour la réalisation de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis et de son quartier ;
- 2020 : désignation de l'opérateur lauréat ;

- 2022 : démarrage des travaux de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis et de son quartier ;
- 2024 : ouverture de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis ; mise en service de la ligne 14 prolongée du métro du Grand Paris Express.

## Pilotage

EPT Grand-Orly Seine Bièvre

## Partenaires

Créé en juin 2016, le Syndicat mixte de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis est administré par un Comité syndical. Sont membres du Syndicat :

- Le Département du Val-de-Marne
- l'EPT Grand Orly-Seine Bièvre
- la Métropole du Grand Paris
- la Région Ile-de-France
- la Ville de Chevilly-Larue
- la Ville d'Orly
- la Ville de Paris
- la Ville de Rungis
- la Ville de Thiais

## Temporalité

Court terme

## Actions en lien

F003 promotion du mieux manger

F026 Mise en œuvre d'actions pour l'emploi, la formation et l'insertion des habitants

F048 Reconnaissance et valorisation des composantes identitaires du territoire

F061 Structuration d'une offre touristique alternative et populaire